CHANT CHORAL ET MUSIQUE SACRÉE

XXXIVe STAGE D'ÉTÉ

du 13 au 25 juillet 2025

à Schönwald im Schwarzwald
(Bade-Wurtemberg)

MENDELSSOHN
Paulus

avec

Dominique SOURISSE
Gabriel BOILEAU CLOUTIER
Iwona GADAWSKA

Felix MENDELSSOHN – Paulus (1836)

Mendelssohn était un chrétien de deuxième génération : son père Abraham, fils du philosophe des Lumières Moïse Mendelssohn, fit baptiser ses quatre enfants en 1816 avant de se convertir avec son épouse Lea. Particulièrement concerné par l'histoire de la conversion de saint Paul, il se montra très attaché au nouveau projet d'oratorio de son fils. Malheureusement décédé en 1835, l'année précédant la création de Paulus*, il ne verra pas l'œuvre achevée. C'est cependant en sa mémoire que Felix concevra le premier de ses trois oratorios comme un pont entre les générations, entre judaïsme et christianisme, entre Bach et le Romantisme, en direction d'un humanisme universel opposé à toute violence fanatique.*

Ce stage est ouvert à toute personne ayant une pratique vocale ou chorale régulière. Les œuvres devront avoir été déchiffrées à l'avance, des fichiers de travail étant mis à disposition pour la préparation personnelle, après acceptation de l'inscription. Deux concerts accompagnés au piano viendront clore le stage les 24 et 25, à Schönwald et en Forêt-Noire.

Schönwald im Schwarzwald

Fondé au XIIIe siècle, Schönwald est un bourg résidentiel de quelque 2 400 habitants, classé comme "Station climatique de santé" (*Heilklimatische Kurort*), dans une haute vallée au cœur de la Forêt-Noire. Situé à 1 000 m d'altitude sur un plateau ensoleillé, c'est l'une des plus hautes communes d'Allemagne, côtoyant la ligne de partage des eaux entre le Rhin et le Danube - à mi-chemin des célèbres chutes d'eau de la Gutach (alimentant le Rhin) et de la source de la Breg (principale source du Danube).
Lieu de naissance de l'horloge à coucou en 1737, c'est une étape sur la "Route des horloges d'Allemagne" (*Deutsche Uhrenstraße*), entourée de prairies, de pâturages et de fermes typiques de la Forêt-Noire. Le bourg offre toute l'année de nombreux services, commerces et activités sportives (piscines, ski, randonnée).

Dominique SOURISSE

Premiers prix de Direction d'orchestre et d'Écriture musicale du C.N.S.M. de Paris, Dominique Sourisse est chef de chœur et d'orchestre professionnel depuis plus de trente ans. Outre l'oratorio, sa double compétence vocale et orchestrale le conduit à développer son activité lyrique : c'est ainsi qu'il a fondé OpEra 12 avec lequel il souhaite favoriser la diffusion de l'art lyrique en tant qu'art populaire. Également enseignant dans les Conservatoires de la ville de Paris et à Strasbourg, finaliste du concours de direction d'orchestre d'opéra "Blue Danube", Dominique Sourisse animera son vingt-deuxième stage estival pour *Chant Choral et Musique Sacrée*.

Frais pédagogiques
Individuel : 420 € – Étudiant, demandeur d'emploi : demi-tarif – Couple : conjoint demi-tarif
Partition et hébergement à la charge des stagiaires

Renseignements au 06 23 28 36 62 – info@ccms.asso.fr
et sur www.ccms.asso.fr

PROGRAMME

Technique vocale quotidienne, collective et individuelle (intervenants spécialisés).
Travail musical en répétition d'ensemble et par pupitre, interprétation et travail stylistique (langue de travail : français).

MATÉRIEL

F. MENDELSSOHN : *Paulus* (édition Carus)

Détail du programme et références éditoriales sur le site www.ccms.asso.fr
Achat des partitions à la charge des stagiaires, fichiers de travail en libre téléchargement sur le site.

HORAIRES

9h – 12h et 14h30 – 18h
Début du stage le dimanche 13 juillet à 14h.
Demi-journée et journée de repos les 17 et 21 juillet.

PUBLIC

Toute personne ayant une pratique vocale ou chorale régulière, s'engageant à un travail personnel préalable.
Effectif minimum : 35 participants.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Individuel : 420 €
Étudiant, demandeur d'emploi : demi-tarif
Couple : conjoint demi-tarif
Chèques-vacances acceptés

Ce prix ne comprend pas l'adhésion individuelle obligatoire à l'association, de 20 €.

HÉBERGEMENT

Catalogue des offres d'hébergement disponible sur www.ccms.asso.fr
Informations auprès de l'office de tourisme de Schönwald : schoenwald@hochschwarzwald.de
+49 77 22 86 08 31 (allemand / anglais)

RENSEIGNEMENTS

+33 6 23 28 36 62 – info@ccms.asso.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

À retourner à :
CHANT CHORAL ET MUSIQUE SACRÉE
8, rue Fischart – 67000 Strasbourg (France)

ou par courriel à : info@ccms.asso.fr (pdf complétable et enregistrable)

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

_____ Tél. portable : _____

Date de naissance : _____ Tél. domicile : _____

Courriel : _____

Chantez-vous dans un chœur / lequel ? _____

Prenez-vous des cours de chant / dans quel cadre ? _____

Votre pupitre : ☐ Soprano I ☐ Soprano II ☐ Mezzo ☐ Alto
☐ Ténor I ☐ Ténor II ☐ Baryton ☐ Basse

Vous avez la possibilité de nous envoyer l'enregistrement d'un extrait de l'œuvre pour confirmation de votre pupitre. A défaut, vous acceptez l'éventualité d'être classé différemment après constatation par les formateurs dans les premiers jours du stage (détails sur www.ccms.asso.fr).

Comment avez-vous connu notre stage ? _____

Vous disposerez d'un véhicule pour un éventuel covoiturage : ☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

- **Arrhes : 100 € par personne**, non remboursables sauf en cas de force majeure (chèque encaissé début juillet)
- **Adhésion C.C.M.S. : 20 € par personne**, non remboursable

☐ en deux chèques séparés à l'ordre de : CCMS

☐ ou en deux virements SEPA : **IBAN :** FR76 1020 7000 7321 2101 2928 847 **BIC :** CCBPFRPPMTG

Les inscriptions sont validées par le bureau de l'association, dans l'ordre de leur arrivée, sous réserve de l'équilibre des pupitres.
Si votre bulletin nous parvient alors que votre pupitre est sur-représenté, vos chèques ne seront pas encaissés et, si vous le souhaitez, vous serez inscrit(e) sur liste d'attente jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli par l'inscription d'autres stagiaires.

Solde à régler à l'arrivée. Arrhes remboursées en cas d'annulation du stage par les organisateurs. L'organisateur se réserve la possibilité d'annuler le stage qui ne compterait pas un nombre suffisant de participants au 1er juin 2025.

DATE et SIGNATURE :
(sauf si envoi par mail)